

LE DECRET DU
11 MARS 2005

OÙ NOUS TROUVER ?

Le SAVS de la Vallée du Lot vous accueille
du lundi au vendredi (hors jours fériés)
de 9h à 19h.



21 rue de Brossard
47 110 Ste Livrade sur Lot

Vers Agen / Bordeaux

COMMENT NOUS CONTACTER ?



21 rue de Brossard
47 110 Ste Livrade sur Lot



Tél. 05.53.36.79.19
Fax. 05.53.70.33.30



savs-valleedulot@gap47.fr

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE

SAVS
de la

VALLÉE DU LOT

« Les **SAVS**
ont pour vocation de contribuer
à la **réalisation du projet** de vie
de personnes adultes en situation
de handicap

par un **accompagnement
adapté** favorisant le maintien ou la
restauration de leurs liens familiaux,
sociaux, scolaires, universitaires ou
professionnels

et **facilitant leurs accès** à
l'ensemble des services offerts
par la collectivité. »

Ce service est financé par
le Conseil Départemental

LOT-ET-GARONNE
Le Département

Le SAVS de la Vallée du Lot fait partie de l'Association Notre Dame de Pitié (ANDP)

ANDP
ASSOCIATION NOTRE
DAME DE PITIÉ

Ce service intervient auprès
de personnes adultes en
situation de handicap.

LE SAVS, POUR QUI ?

- Pour toute personne majeure en situation de handicap,
- Bénéficiant d'une orientation notifiée par la CDAPH,
- Résidant dans le Nord-Ouest du département (Ste Livrade/Villeneuve sur Lot/Fumel)
- Vivant en logement de droit commun seul, dans sa famille, en couple avec ou sans enfant,
- Adhérent volontairement à l'accompagnement.

LE CONTACT, PAR QUI ?

- La personne elle-même
- Un membre de sa famille
- Tout professionnel, tant du champ social, médical que du champ de l'emploi

COMMENT ?

La personne concernée, ou une personne ressource, est invitée à **prendre contact avec le service** pour connaître les modalités d'admission.

LE SAVS, SES MISSIONS ?

- Offrir un accompagnement individualisé visant l'adaptation et/ou le maintien en **milieu ordinaire**
- Aider au développement des capacités à une **vie autonome**
- Favoriser l'**intégration** des personnes en développant les contacts avec l'environnement
- Contribuer à l'**insertion** sociale et professionnelle
- **Aider** chacun à rompre l'isolement
- Offrir une **médiation** entre le bénéficiaire et l'espace social, familial et professionnel

Tous ces objectifs sont individualisés et s'inscrivent dans le PIA (Projet Individualisé d'Accompagnement), co-construit avec la personne admise au Service.

AU SAVS, SON EQUIPE



LE SAVS, SES PARTENAIRES

Nos partenaires sont :

- la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)
- les Services Mandataires Judiciaires
- les Services d'Aide à Domicile
- les Services Hospitaliers
- les Acteurs de l'Insertion Professionnelle (Mission Locale, Pôle Emploi...)
- les Centres Médico-Sociaux
- les ESAT...